



recrute par voie contractuelle (CDD 1 an)

**Un agent périscolaire (h/f)
Pour son service éducation
Ecole d'Athis**

**Poste à pourvoir à compter du 27/08/2025
Temps non complet : 23h annualisées en fonction des sites**

Sous l'autorité du Responsable du service et du Responsable pôle personnel périscolaire, vous assurez l'animation et l'encadrement des enfants lors des temps périscolaires.

Vous êtes plus particulièrement chargé.e de :

- Animer les temps d'accueil périscolaire, notamment en fédérant les enfants autour de projets d'activités que vous animerez,
- Ouvrir et fermer l'accueil périscolaire si besoin,
- Gérer les inscriptions et les listes de présence/absence et leur transmission auprès de la référente école,
- Sensibiliser les enfants à l'équilibre et la curiosité alimentaire,
- Encadrer, accompagner les enfants dans le respect de leur sécurité physique et morale,
- Etre le.la garant.e du bien-être des enfants, et assurer les premiers soins, appeler les parents,
- Entretien du matériel périscolaire, de manière curative et préventive, alerter sur les éventuels dysfonctionnements observés,
- Appliquer les règles du tri et d'évacuation des déchets, et vérifier l'état de propreté des locaux,
- Veiller au respect et à l'application des règlements intérieurs.

• **Profil :**

- Connaissance du public « enfant » et de l'environnement de l'accueil,
- Titulaire du CAP Petite enfance, BAFA /BAFD/BPJEPS
- Connaissance des normes d'encadrement requises,
- Connaître les règles et consignes de sécurité,
- Maîtrise des gestes de premiers secours

- Savoir organiser son travail en fonction du planning des activités,
- Capacité à travailler en équipe et de manière autonome,
- Capacité d'écoute auprès des enfants et de bienveillance, savoir faire preuve de fermeté si besoin,
- Faire preuve de discrétion, de réserve, et de neutralité

Particularités du poste :

- Agitation des enfants
- Station debout prolongée
- Déplacements possibles sur plusieurs sites au cours de la journée (3 maximum)

Horaire :

- Périscolaire/ cantine : LMJV de 11H45 à 14H00
- Périscolaire Après-midi : LMJV de 16H15 à 18H00
- Ecole : Mercredi : 7H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H30
(Horaires variables)

Rémunération indiciaire et régime indemnitaire, CNAS

Rémunération : 1252,43€ pour 23h

Merci d'adresser **avant le 15 juin 2025**, votre candidature avec un CV à :

Monsieur le Président, Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Communauté, Place du 13^{ème} Régiment de Génie, BP 80526, 51331 Epernay cedex.

Ou par voie électronique : recrutement@epernay-agglo.fr